

comparées avec beaucoup de succès, le prix des engrais artificiels joue un rôle important. La question des engrais, en matière de culture, est de la plus haute importance. J'ai constaté, il y a déjà plusieurs années, que la cause du succès en agriculture, ou la cause de l'insuccès du cultivateur dépend moins des méthodes et des capitaux employés, que de la quantité de produits que l'on peut tirer d'une étendue de terrain déterminée. Si quinze minots de blé, récoltés d'un arpent de terre, paient toutes les dépenses, et procurent au cultivateur sa subsistance, une récolte de 20 minots par arpent lui procurera un bénéfice net de cinq minots. Mais le cultivateur ne peut obtenir cet excédant, que par un système judicieux de culture, et en se servant libéralement d'engrais. Je puis ajouter que cette question est d'une importance capitale.

Il est inutile de faire observer à la chambre que la pratique suivie jusqu'à présent, d'exporter une si grande quantité de produits de la ferme, nuit à la qualité du sol, ou en épuise graduellement la fertilité. Vous ne pouvez élever, ou engraisser un animal pour l'exporter, sans enlever une partie de la fertilité du sol. Cet épuisement est accéléré considérablement si nous exportons des céréales. La fertilité du sol diminue, ainsi, rapidement, et si l'on ne supplée pas bientôt, d'une manière, ou d'une autre, à cet épuisement, la fertilité du sol diminuera davantage. Vous me permettez de montrer quel parti les cultivateurs peuvent tirer d'un seul article. Pourquoi l'Angleterre, malgré son sol comparativement stérile, est-elle le pays le plus productif et le plus riche du monde ? C'est simplement parce qu'elle importe de grandes quantités de menus grains et les convertit en engrais, ce qui fait réellement de l'Angleterre, un champ de consommation des menus grains des diverses parties du monde. Il y a plusieurs années, c'était avant 1879, nous avions l'avantage de pouvoir importer pour le même objet, des menus grains en franchise, et nous aurions dû continuer cette pratique dans l'intérêt de notre classe agricole. Nos cultivateurs importaient des grains de l'ouest ; ils engraisaient avec ces grains leur bétail, qui était ensuite exporté en Angleterre. Ils réalisaient des bénéfices par ce commerce, et s'enrichissaient de plus en plus en le faisant. Mais l'on décida de taxer le fermier ; une taxe fut imposée sur les menus grains, et ce commerce reçut ainsi son coup de mort. Si la fertilité du sol doit être conservée, il faut recourir à d'autres moyens que les simples produits du sol.

Tant que les produits agricoles seront exportés, la fertilité du sol continuera à décroître. Je visitais il y a quelques années l'île du Prince-Edouard, l'une des provinces où fleurit le plus l'agriculture, du moins, d'après ce que je puis voir. Je n'ai jamais vu un sol plus propre à la culture. Les habitants de cette île exportent une grande quantité d'avoine, de patates et de bestiaux. Qu'est-ce qui leur permet de faire ce commerce ? Ce sont les engrais artificiels, tels que les vases remplies de débris de moules. Sans ces engrais, cette île ne serait qu'une solitude stérile ; mais son sol se trouve fertilisé par les engrais artificiels avec lesquels on le couvre. La motion, qui est maintenant proposée, demande très-peu de choses, et ce sont les parties du pays, qui importent le plus d'engrais, qui ont le plus besoin de ce que demande cette motion. Les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse ne possèdent pas un sol aussi riche, que celui que nous avons dans l'ouest, ou dans le Nord-Ouest. Leur sol est relativement improductif, si nous le comparons avec le nôtre, et il est nécessaire qu'on leur procure les moyens de le fertiliser à bon marché. Or, si vous voulez assister les cultivateurs, et les mettre en état de soutenir la concurrence qui existe sur les marchés du monde, vous devez abolir le droit imposé sur les engrais artificiels, et donner ainsi plus d'avantages à la classe agricole. Mon ami, le député d'York (M. Mulock) a fait allusion au fait que très-peu d'engrais était importé, et il a fait justement observer que ce fait résulte de l'existence d'un droit

prohibitif sur les engrais, droit qui constitue au moins un cinquième du prix coûtant. C'est donc avec beaucoup de plaisir que j'appuie la motion de mon honorable ami, le député d'York-Nord.

M. McMILLAN (Huron) : Je crois devoir considérer la présente motion au point de vue des intérêts agricoles. La politique nationale fut inaugurée, comme on l'a dit, pour favoriser spécialement la classe agricole, ainsi que les classes industrielles ; cependant, malgré toutes les améliorations apportées dans les machines et le meilleur marché du coût de production dans toutes les branches, excepté celui des produits agricoles ; malgré toutes les améliorations apportées dans la confection des instruments aratoires, le cultivateur n'est pas encore capable de cultiver un arpent de terre à meilleur marché qu'avant les améliorations dont je viens de parler. Le coût de la culture du sol est tout aussi élevé maintenant qu'auparavant. Permettez-moi de produire un relevé extrait des états fournis par le bureau des industries de la province d'Ontario, au sujet du coût de production par arpent, des principaux grains exportés par cette province. Les chiffres qui vont suivre sont tirés du rapport du bureau des industries pour l'année 1887, et proviennent des données fournies par 197 cultivateurs, représentant toutes les parties de la province d'Ontario.

Le rapport du bureau des industries fait voir, que le coût de la culture d'un arpent de blé d'automne est de \$19.53 ; tandis que la pleine valeur du blé produit ne s'est élevé qu'à \$17.18. Le cultivateur a donc dépensé, à cultiver cet arpent de blé, \$2.35 de plus que le montant réalisé avec le blé produit. D'après le même rapport, la culture d'un arpent d'orge a coûté \$14.83, et le cultivateur a réalisé, avec cette orge, \$18.63, soit un profit de \$3.80. La culture d'un arpent d'avoine a coûté \$14.78, et la valeur de l'avoine s'est élevée à \$16.95, soit un profit de \$2.17. La culture d'un arpent de pois a coûté \$15.47, tandis que la valeur du produit ne s'est élevée qu'à \$13.87, soit \$1.60 de moins que le coût de production. Or, si un fermier, possédant 100 arpents de terre, avait cultivé 40 arpents comme suit, savoir—10 arpents en blé d'automne ; 10 arpents en orge ; 10 arpents en avoine et 10 arpents en pois, il ne réaliserait, ainsi, sur ces 40 arpents de culture, qu'un profit net de \$20.20. On dira, peut-être, que la seule garantie qu'a le cultivateur est d'augmenter la production, vu que la main-d'œuvre ne peut être diminuée, et que cela peut être fait en augmentant la fertilité du sol. Les cultivateurs d'Ontario, je crois, et ceux de toutes les autres parties du Canada, ne continueront pas longtemps à cultiver d'après l'ancienne routine, qui est de produire des menus grains et du bétail pour les exporter sur le marché étranger. Nos cultivateurs doivent garder leur bétail chez eux ; il doivent le garder et l'engraisser sur leurs terres, parce que d'après ma propre expérience de cultivateur, je sais que l'un des grands besoins de notre pays est l'engrais, soit naturel soit artificiel. Tout cultivateur qui continuera à suivre l'ancienne routine, ne pourra maintenir sa position, à moins que le gouvernement ne veuille bien l'assister d'une manière quelconque. D'après la déclaration de mon ami, le député de Middlesex, la protection accordée au cultivateur n'a pas eu seulement pour effet d'augmenter le prix de presque tous les articles que nous vendons, mais elle a aussi diminué nos marchés d'écoulement. Nous nous trouvons, ainsi, dans une position très singulière. Le gouvernement, il est vrai, a cru devoir, dans sa sagesse, suivre l'exemple de la plupart des autres pays en établissant des fermes expérimentales. On fera, sans doute, sur ces fermes, des expériences avec les engrais naturels et artificiels, et autres choses ; mais il ne sera pas possible à un cultivateur de dire, en s'appuyant sur les expériences faites sur une ferme expérimentale, l'effet que pourrait produire sur sa propre terre les engrais essayés sur la ferme expérimentale, sans en faire lui-même l'essai. On a déjà essayé de démontrer, au moyen de la chimie agricole, ce qui est nécessaire de se servir pour obtenir une bonne